

M. Clark: Monsieur l'Orateur, nous sommes justement en train d'étudier de quelle façon ce comité pourrait être établi. Mon collègue, le président du Conseil privé est en train de mettre au point un projet de remaniement de l'organisation des comités de la Chambre dans le cadre d'une réforme parlementaire globale. Un des problèmes que nous avons actuellement, et le député le sait très bien, c'est que les comités sont déjà débordés de travail et que nous allons même leur en confier davantage, suite à la création de comités spéciaux.

Nous éprouvons certaines difficultés à obtenir l'accord de la Chambre pour adopter sans débat les mandats des comités, débat qui peut s'éterniser une fois que les comités sont établis. Nous songeons à remanier le système des comités de la Chambre des communes et en ce qui concerne justement la question soulevée par le député, nous songeons très sérieusement à établir un comité de ce genre ou quelque chose d'équivalent dont l'objectif serait le même.

* * *

[Français]

LES FINANCES

ON DEMANDE AU MINISTRE S'IL ENTEND AIDER LES CHÔMEURS DES RÉGIONS DE L'ATLANTIQUE ET DE LA GASPÉSIE

L'hon. Pierre De Bané (Matapédia-Matane): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Étant donné, selon une étude du Conseil économique du Canada qui s'intitule *Vivre ensemble*, que lors d'une récession où le taux de chômage au Canada augmente de 2 p. 100, celui de l'Ontario augmente d'environ 1 p. 100, mais que dans des régions comme l'Atlantique ou la Gaspésie, il augmente de près de 4 p. 100, est-ce que l'honorable ministre des Finances peut donner l'assurance à la Chambre qu'à l'occasion de la présentation de son prochain budget il prendra des mesures fiscales pour faire en sorte qu'avec les jours difficiles qui s'en viennent les régions du pays, dont l'économie est la plus faible, ne supporteront pas plus que les autres une récession, d'autant plus que le Conseil économique est d'avis que les mesures fiscales et budgétaires, pour employer son expression, sont un «éléphant» par rapport au budget du ministère de l'Expansion économique régionale qu'il qualifie de «puce»?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le député peut être certain que j'examine actuellement des questions comme celle qu'il a mentionnée, et le cabinet d'ailleurs en a un grand nombre à examiner. Nous voulons poursuivre les efforts entrepris pour surmonter ce qu'on appelle les inégalités régionales. Je n'oublierai certainement pas sa demande. A cet égard, nous n'abandonnerons à leur sort aucun groupe de personnes ni aucun individu qui serait en difficultés.

[Français]

ON DEMANDE QUAND SERA PRÉSENTÉ LE BUDGET

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Finances.

Privilège—M. Lalonde

L'honorable ministre est-il en mesure d'annoncer à la Chambre s'il a déterminé la date de la présentation de son premier budget?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai bon espoir de pouvoir annoncer la date la semaine prochaine.

* * *

[Français]

QUESTIONS DE PRIVILÈGE

M. LALONDE—L'INSUFFISANCE DES RÉPONSES

L'hon. Marc Lalonde (Outremont): Je pose la question de privilège, monsieur le président.

M. l'Orateur: L'honorable député d'Outremont pose la question de privilège.

M. Lalonde: Monsieur le président, au cours de la période des questions orales, ce matin, vous avez attiré l'attention des députés, du côté de l'opposition comme du côté du gouvernement, sur la durée des questions et des réponses initiales durant la période des questions.

Je tiens à vous assurer, au nom de l'opposition, que nous prenons vos commentaires en bonne part et que nous nous rendons bien compte que ce sont les députés eux-mêmes qui en souffrent si la période des questions initiales se prolonge indûment.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député d'Outremont (M. Lalonde).

M. Lalonde: Je tiens également à vous assurer, monsieur l'Orateur, que nous avons la ferme volonté de collaborer avec vous et avec toute la Chambre pour faire en sorte que le plus de sujets possible puissent être discutés pendant la période des questions et pour donner à tous les députés la possibilité de poser des questions sur les problèmes qui préoccupent leurs mandants.

J'aimerais aussi recevoir l'assurance que nos questions ne resteront pas sans réponse. Par exemple, au sujet de l'énergie, il aurait été possible de répondre par oui ou non à trois questions simples posées ce matin. La première visait à savoir si des démarches avaient été effectuées auprès de l'ambassadeur pour garantir les approvisionnements en pétrole iranien. La deuxième demandait si le gouvernement avait exercé des pressions sur les compagnies pétrolières multinationales afin que le Canada reçoive tout le pétrole qui lui est destiné. La troisième question visait à savoir quand serait créé l'office de répartition des approvisionnements d'énergie qui nous a été promis.

C'étaient des questions simples auxquelles il aurait été possible de répondre en moins de dix secondes. Ce qui s'est produit ce matin est caractéristique de ce qui se passe depuis le début de la session.